

ON S'ABONNE :
Lyon, rue Neuve-de-la-Pré-
fecture, n° 1, au 2^e.
La Librairie-Corresp. de P. Justin,
rue Montmartre, n° 18.
Et chez MM. Lepelletier et Comp^e,
rue Notre-Dame-des-Vic-
toires, n° 5.

LE PRÉCURSEUR,

Journal constitutionnel de Lyon et du Midi.

Le Précurseur donne les nouvelles
24 heures avant les journaux de Paris.

16 francs pour 3 mois ;
32 francs pour 6 mois ;
64 francs pour l'année.

Hors du département du Rhône,
1 franc de plus par trimestre.

Lyon, 24 octobre.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'article sui-
vant du *Courrier de Lyon* :

« Une feuille républicaine de cette ville prétend que son parti a
fait d'immenses progrès depuis la révolution de juillet. Pour prou-
ver de cette assertion elle reproduit un argument déjà souvent ré-
futé. »

« Il y a deux ans, dit-elle, au mois d'octobre 1831, le mot de ré-
publique n'existait pas dans la discussion ; la *Tribune* seule
l'avait hasardé, ce nous semble, et la presse dynastique ne dai-
gnait pas répondre à cette provocation extra-légale. Ceci est un
fait facile à vérifier. — Aujourd'hui, y a-t-il devant le pouvoir
une autre opposition que l'opinion républicaine, et la presse dy-
nastique se donne-t-elle la peine de répondre aux journaux du
tiers-parti? Ceci est encore un fait aisé à vérifier. »

Nous répondrons à cet argument ce que nous y avons déjà ré-
pondu cent fois. Ce n'est pas la presse républicaine seulement qui
se pose avec tant d'audace apparente devant le pouvoir. La presse
soi-disant légitimiste n'exprime pas ses vœux avec moins de
franchise et d'impunité. Elle aussi, en 1830, se renfermait en-
core dans les bornes de la discussion légale ; elle aussi s'est enhar-
dnie peu à peu par la tolérance du pouvoir ou l'impuissance
de la législation. Aujourd'hui elle parle d'un roi de France ap-
pellé Henri V, d'un usurpateur appelé Louis-Philippe, tout aussi
son aîné que la presse républicaine parle de république, de royau-
te bourgeoise, de pensée immuable, etc., etc. Et s'il fallait peser
l'influence, supputer les abonnés et les lecteurs des deux oppo-
sitions henriquinquiste et républicaine, nous ne croyons rien ha-
rarder en assurant que l'avantage ne serait pas pour cette derniè-
re. Faut-il conclure de ce fait que la France soit carliste ou répu-
blicaine, ou tous les deux à la fois? — Mon dieu non ! il en faut
conclure tout simplement que, dans un pays où l'on peut tout di-
re et tout écrire, il sera aussi permis de se dire républicain ou
henriquinquiste, tout comme il permis de se dire compagnon de
la femme, disciple de l'abbé Châtel ou de l'abbé Auzou, *e tutti*
quanti.

Nous disions, il y a quelques jours, en parlant de cette préten-
tion du parti républicain, que vingt-quatre heures de l'empire ou
trois semaines de la restauration suffiraient pour mettre à la raison
toute cette turbulence plus bruyante que redoutable. Nous persis-
tons dans notre assertion, sans appeler toutefois la réalisation de
cette hypothèse. Une loi en quatre lignes, et il ne sera pas plus
question de l'opposition républicaine que si elle n'eût jamais existé.

Eh bien ! il faut que la royauté des bastilles fasse cette
loi, et nous verrons qui d'elle ou de nous existera le lende-
main. Quant à nous, nous déclarons sur notre conscience
que nous ne demandons pas mieux que de voir le juste-mi-
lieu brandir son grand sabre et entrer en campagne contre
le parti républicain. Ce que nous désirons le plus ardem-
ment, c'est précisément cette agression franche contre la
presse, dont on a l'air de nous menacer.

Avoir la rage avec laquelle on poursuit la presse dans tous
les détours d'une législation embrouillée ; à entendre les ré-
clamations furieuses des grands limiers et des petits roquets
des parquets de Louis-Philippe ; à lire les interminables et
inutiles harangues de certain personnage dans toutes les cir-
constances où son arrogance sottise trouve le moyen de s'é-
lever, nous n'aurions jamais pensé que la presse républi-
caine fût un objet d'indulgence pour ces terroristes lilipu-
tes de juin. Ils sont vraiment trop bons de s'exposer par
leurs vaines déclamations aux sifflets du peuple et de la presse
même, puisqu'ils se sentent le courage et la force de
brasser d'un coup de loi.

Il faut que le *Courrier* nous explique pourquoi cette loi
en quatre lignes n'a pas encore été faite par ses puissans pa-
trons, puisqu'ils nous ont déclaré cent fois, et le *Courrier*
près eux, que le gouvernement était impossible avec l'exis-
tence de la presse extra-légale.

Charles X croyait n'être pas ridicule en annonçant qu'il
monterait à cheval pour combattre le comité directeur ; le
gouverneur de Lyon a probablement oublié qu'il n'est pas
l'inventeur de cette fatuité fanfaronne qu'il affiche aujour-
d'hui ; il est l'organe d'une coterie qui ne montrait pas moins
de hardiesse guerrière avant les événemens de novembre et qui
put dans cette occasion une rude leçon, d'autant plus fati-
gante qu'elle est restée inutile.

Le juste-milieu ne comprend pas quel plaisir il nous cause
en annonçant ses grands projets de force ; notre seule crainte
est qu'il ne fût d'une nature un peu trop tremblante et qu'il
nous fit attendre beaucoup trop long-temps le défi que nous
lui faisons. Notre intérêt et notre espoir est de l'obliger
à nous jeter. En voyant cette incroyable jactance, nous nous
assurons et nous persuadons qu'un jour son instinct de
poltron cédera à son instinct de tapageur avantageux.

Qu'il fasse donc sa loi de quatre lignes : nous l'y enga-
geons de tout notre pouvoir.

Pourtant nous sera-t-il permis de rappeler à ces Napoléon
de police et de réquisitoires, qu'au mois de juin 1832 toute
leur force militaire, c'est-à-dire plus de cinquante mille
hommes de troupes de ligne et de gardes nationaux resta-
rent deux jours entiers en échec devant soixante jeunes gens re-
franchés au cloître St-Méry, et obligés à l'improviste de
maintenir ce combat monstrueux ? Faut-il rapporter ces
événemens des philippistes dans les journaux et dans les rues,
quand les jeunes héros curent succombé ? Faut-il citer cette
condamnation de la mise de Paris en état de siège qui indi-

quait dans les triomphateurs une si profonde ivresse de la
victoire ? et ces bulletins ridicules de cinq ou six colonnes
écrits par les généraux banquiers de la garde nationale,
comme si la royauté eût remporté sa victoire d'Austerlitz.
— Tout cela pour une lutte contre soixante de nos amis !
Ces soixante jeunes gens ont tenu deux jours durant, la mo-
narchie suspendue entre la vie et la mort et ont failli la ren-
verser au dire même des serviteurs fervens de la royauté
qui se vantaient de l'avoir sauvée.

Après un tel succès la modestie s'écrierait mieux que de risi-
bles vanteries.

Du reste, nous le répétons : quand les patrons du *Cour-
rier* le voudront, ils peuvent donner le signal par leur loi
de quatre lignes ; nous sommes tout prêts.

Il y a deux idées fixes que nous voyons avec satisfaction
mûrir dans l'esprit du juste-milieu : l'étouffement de la presse
et la construction des forts détachés. L'une ou l'autre nous
apportera la cause déterminante du voyage de plusieurs il-
lustres personnages aux États-Unis.

DE L'OPINION LIBÉRALE EN ESPAGNE.

On s'exprime en France avec une singulière légèreté sur
le parti libéral espagnol. A entendre les journaux de pres-
que toutes les couleurs, il n'y aurait de libéral dans la pé-
ninsule, qu'une partie de la noblesse et de la bourgeoisie
des villes ; le reste de la nation serait en proie au fanatisme,
et ne rêve que moines, qu'inquisition, que pouvoir ab-
solu. On est véritablement stupéfait quand on entend des
gens qui paraissent doués du sens commun, vous dire avec
une assurance imperturbable que la constitution des cortès
était impraticable, et que la nation espagnole n'était pas mûre
pour jouir d'un gouvernement représentatif. Cette assertion
aussi impertinente qu'elle est fautive, prouve qu'il nous reste
encore une certaine dose de cette étourderie de l'ancien ré-
gime qui ne justifie que trop l'épithète de *girouettes* que nous
prodiguions les étrangers.

Il faut vraiment avoir perdu le souvenir de ce qui s'est
passé en Espagne à deux époques, à peine éloignées de vingt
ans et de dix ans.

Quoi ! les idées libérales n'auraient eu aucune racine en
Espagne, et deux hommes (Quiroga et Riego) à peine con-
nus de l'armée auraient pu à l'aide de quelques régimens,
proclamer d'un bout de la péninsule à l'autre, et forcer Fer-
dinand lui-même à accepter cette constitution qu'il avait vio-
lée six ans auparavant ! Quoi ! le peuple qui, abandonné du
reste du monde, avait osé résister à toutes les forces de Na-
poléon, se serait laissé imposer par quelques hommes une
forme de gouvernement qu'il aurait considéré comme con-
traire à sa religion et incompatible avec ses mœurs ! Mais
on devrait savoir que c'était bien plus aux cris de *vive la
constitution*, qu'à ceux de *vive le roi*, que les guérillas es-
pagnoles tombaient sur les convois de l'armée française
pendant les dernières années de la guerre de Napoléon. On
cesserait d'être étonné de la facilité avec laquelle Riego fit
relever jusque dans les moindres villages, *las lapidas*
(*pierres de la constitution*) que la tyrannie royale avait
renversées. On verrait que ce ne fut ni par surprise, ni par
ignorance, que les espagnols adoptèrent de nouveau et avec
tant d'enthousiasme le régime constitutionnel sous lequel et
pour lequel ils avaient fait de si grandes et de si étonnantes
choses.

Enfin, on ne peut avoir oublié comment les affaires mar-
chèrent en Espagne pendant les trois années qui s'écoulèrent
entre le rétablissement de la constitution et notre à jamais
honteuse expédition. Tous les gouvernemens absolus et
constitutionnels se ligèrent secrètement contre la constitu-
tion espagnole. Tous les moyens imaginables de corruption
furent inutilement employés pour soulever un parti en fa-
veur d'un roi qui trahissait. En vain l'infâme A'Court fut ap-
pelé de Naples où il avait été le pivot des trahisons royales et
placé à Madrid pour le même objet par le charlatan politi-
que, M. Canning à la mémoire duquel nos *jobards* vou-
laient frapper une médaille. Tous les moyens échouèrent
devant la loyauté et la fermeté du caractère castillan ; et les
faibles bandes de la foi, organisées avec notre or, furent
en moins de trois semaines expulsées par Mina du sol de la
patrie et forcées de chercher un refuge sous les baïonnettes
du prétendu cordon sanitaire, que la déloyauté de notre
gouvernement avait établi sur les Pyrénées.

Ainsi cette constitution que l'on prétend être impraticable
marchait cependant en dépit de toutes les menées : elle mar-
chait si bien que la sainte-alliance se vit forcée de nous im-
poser l'obligation de ne pas la laisser plus long-temps de-
bout. — Il faut avoir le courage de l'avouer, jamais la France
n'avait commis une lâcheté aussi déshonorante que cette ab-
jecte obéissance aux volontés d'une coalition des despotes
de la république avait abreuvé de tant d'humiliations. On
tire encore la même conséquence de la peu de résistance que
notre abominable intervention rencontra en Espagne ; mais

on ne nous a jamais dit les moyens qu'on avait employés
pour nous aplanir les difficultés. Si cette commission de la
chambre des députés, dont quelques soi-disant libéraux fai-
saient partie, chargée d'examiner les marchés Ouvrard, eût
voulu dire la vérité, nous aurions appris que cette préten-
due dilapidation n'avait été qu'un moyen imaginé pour cou-
vrir le trésor du déficit qui y existait par suite des sommes
immenses qu'on en avait tirées pour acheter les trahisons et
répandre l'or à pleines mains à mesure qu'on pénétrait dans
le pays.

Ainsi, ce n'était pas assez de renverser la liberté chez un
peuple libre, de livrer à un roi idiot et brutal, ce que l'Espa-
gne avait de plus honorable ; de forcer nos troupes à assis-
ter, l'arme au bras, à ses sanglantes exécutions ; il fallait en-
core, par des moyens aussi vils pour celui qui les emploie
que pour celui qui les accepte, ternir ce beau caractère na-
tional. Mais, nous dira-t-on, ce ne fut pas la France, ce fut
le gouvernement des Bourbons... Et que devient alors votre
théorie sublime et votre charte de 1814 dont vous étiez si sa-
tisfaits, si bouffis de vanité ? Le gouvernement des Bour-
bons n'était donc pas le gouvernement de la majorité ; ce
n'était donc, comme nous l'avons dit tant de fois, qu'une dé-
ception, une véritable jonglerie au moyen de laquelle quel-
ques intrigans ont fait jouer pendant quinze ans à notre mal-
heureuse France le rôle le plus méprisable et à l'égard de
l'Espagne le plus criminel. Et nous qui avons souffert pen-
dant quinze ans ce détestable gouvernement, nous avons
bonne grâce, en vérité, à dire que telle nation n'est pas
mûre pour la liberté, parce qu'elle n'a pu briser un joug de
fer sous lequel elle n'a été courbée qu'à l'aide de nos soldats !
Mais aujourd'hui, nous (l'immense majorité de la nation),
qui gémissons depuis dix ans des maux que nous avons causés
à l'Espagne, avons-nous pu, après avoir chassé les Bour-
bons, forcer notre nouveau gouvernement à réparer nos
torts, en remettant au moins les choses au point où nous les
avons trouvées en 1823 ? N'a-t-il pas, au contraire, en dépit
de nos plaintes, trahi cette poignée de braves qui cherchaient
à reporter dans leur patrie la liberté exilée avec eux ? Ne
les a-t-il pas jetés dans un guet-apens et livrés, pour ainsi
dire, au monstre qui fit écarteler Riego ? (1) Si un tel gou-
vernement était l'expression de la majorité de la nation fran-
çaise, quelle place tiendrions-nous dans l'histoire aux yeux
de la postérité ? De pareils faits ne devraient-ils pas nous
rendre circonspects, lorsque nous parlons des autres nations
et de celle surtout qui peut justement nous accuser de tous
ses malheurs !

Depuis quelques semaines, Lyon a été le théâtre de plu-
sieurs attentats contre les propriétés et les personnes. Nous
avons déjà fait remarquer quelle disproportion inouïe existe
entre les fonds alloués à la police judiciaire, et ceux de la
police politique. Il est naturel que sous un gouvernement
impopulaire, on dépense beaucoup pour l'espionnage. On
n'a jamais plus de craintes que lorsqu'on a la conscience
mauvaise. Mais nous ne sommes point trop exigeans, en de-
mandant que les fonctionnaires salariés par le budget n'a-
bandonnent pas leur poste pour des voyages d'agrément ou
de sollicitation. Cependant, si nous sommes bien informés,
M. le procureur du roi, dont l'activité peut être connue de
nos lecteurs par les procès qu'il a dirigés contre nous, est
absent depuis les premiers jours du mois de septembre,
et laisse le parquet entre les mains de substituts imberbes
qui n'osent rien faire d'important pendant que le maître est
en vacances. Nous comprenons qu'après dix mois de travail
quelque repos soit nécessaire ; nous sentons aussi combien
sont lentes les démarches d'antichambres ministérielles,
même lorsqu'on se présente avec des condamnations de
presse, mais nous ne sachions pas que la première place du
parquet doive être uniquement considérée comme un moyen
d'arriver plus haut. Elle impose d'étroites obligations, et
peut-être M. le procureur-général qui les connaît si bien,
et se complait à entourer d'encens son jeune subordonné,
ne ferait pas mal de lui rappeler que les procureurs du roi
in partibus, abandonnent le champ libre aux voleurs, et
autres races malfaisantes. Nous serions fort aises vraiment
que M. Chegaray prolongeât ses feries, qu'il eût tout son
temps pour songer à son avenir ; mais qu'il s'arrange alors
afin que les brigands aient leurs vacances ; sinon qu'il nous
permette de lui dire que l'assiduité est pour lui un impérieux
devoir, et qu'à nos yeux les fonctionnaires qui méprisent
leurs devoirs ne méritent pas l'estime publique, tout au plus
encore les compliments de M. le procureur-général.

M. le marquis d'Anglesey, qui était, il y a peu de temps,
vice-roi d'Irlande, est arrivé avant-hier à Lyon avec sa famille.

(1) Ce brave militaire qui avait sauvé la vie à Ferdinand, pour-
suivi, traqué par les troupes françaises, fut saisi, traîné à Madrid
où il fut écartelé par ordre de celui qui lui devait la vie, et ses quar-
tiers furent suspendus à des poteaux élevés, placés aux portes de
la capitale !!! C'est de ce même Ferdinand que notre bon roi des
barbares porte le deuil aujourd'hui !

Il se rend en Italie pour sa santé. S. S. est affectée d'un *tic douloureux*, maladie cruelle et contre laquelle la médecine n'a pas employé jusqu'ici des moyens très-puissants.

INSPECTION DES ÉCOLES PRIMAIRES.

Nous aimons à croire que les inspecteurs font généralement leur devoir en conscience, mais il en est aussi qui sont inspecteurs pour ne rien inspecter. Tel est M. P... de Grenoble que nous avons rencontré pendant sa tournée dans plusieurs localités du département de l'Isère.

M. P... est grand amateur de médailles antiques, et sa première question aux maires et aux maîtres d'école, est pour savoir s'ils n'ont point de médailles. Jusque-là, il n'y a point de mal.

M. l'inspecteur fait sa tournée à pied. Je le trouve très-bon, c'est le moyen d'arriver dans de petites localités dont les routes sont trop mauvaises. Ce que je trouve mal, c'est que dans chaque commune, il mette en réquisition le garde-champêtre pour porter ses paquets; ayant 15 fr. par jour pendant sa tournée, il pourrait bien payer un homme.

Lorsque M. l'inspecteur arrive chez un hôte où il trouve bon lit et bonne table, il y établit son quartier-général. Là il fait appeler les maires et les maîtres d'école des communes environnantes, pour causer avec eux sur la prospérité et les besoins de leurs écoles. Voilà le mal et un très-grand mal. Un inspecteur doit voir le local de l'école; il doit voir le maître non pas en particulier, mais pendant sa leçon; il doit causer avec les parents des élèves, voir ceux-ci dans l'école, et s'assurer par lui-même de leurs progrès. Un inspecteur qui se conduit autrement gagne mal son argent.

P. L.

SOUSCRIPTION POUR LA TRIBUNE.

(2^e Liste.)

| | | | |
|---------------------------------|-----------|-----------|----|
| Un républicain d'Annonay | 2 | f. | c. |
| Brandt, républicain | 2 | 00 | |
| Antoine Pelisson | 1 | 00 | |
| André Meyer | 1 | 00 | |
| Un grognard de la vieille garde | 5 | 00 | |
| Sylvestre | 3 | 00 | |
| Simon aîné | 25 | 00 | |
| J. Camille Jouanard | 5 | 00 | |
| Fayet, chef d'atelier | 5 | 50 | |
| Chéze | 5 | 00 | |
| Total | 49 | 50 | |

SOUSCRIPTION DES OUVRIERS RÉPUBLICAINS DE SAINT-RAMBERT (Ile-Barbe.)

| | | | |
|--|-----------|-----------|----|
| Latreille (Dominique), enfant de l'Isère, républicain par conviction | 1 | f. | c. |
| Annequin, combattant de Belgique (7. bre 1830). | 1 | 50 | |
| Giraudet, républicain | 1 | 00 | |
| Marcaisse, républicain qui partage sa journée pour aider la Tribune à payer son amende | 1 | 00 | |
| Veillon, canut | 1 | 50 | |
| Signoret (Victor), républicain | 1 | 50 | |
| Chaize, républicain, soldat de l'empire | 1 | 50 | |
| Février, républicain, enfant de Grenoble | 1 | 25 | |
| Drevet, septuagénaire, répub. depuis 40 ans | 1 | 40 | |
| Sollary, ferrandier, républicain | 1 | 25 | |
| Pain, plus de Napoléon, plus de rois | 1 | 25 | |
| Latreille (Jacques), républicain | 1 | 50 | |
| Biosse (Eugène), sergent-fourrier de la garde nat. | 1 | 50 | |
| Dupont, rép., vétéran du Rhône, exilé à Alger, qui souscrit de ses économies d'Afrique | 1 | 50 | |
| Verneuil, républicain, vieux soldat de l'empire | 1 | 00 | |
| L. P., patriote | 1 | 50 | |
| Brodin, républicain | 1 | 50 | |
| L., patriote lyonnais | 1 | 50 | |
| Dérange (Michel) | 1 | 00 | |
| Danguin, patriote | 1 | 50 | |
| Jacquet dit Mayeux, républicain | 1 | 50 | |
| L., ami de l'instruction | 1 | 25 | |
| Vernon | 1 | 30 | |
| Dantin, républicain | 1 | 50 | |
| Fleury dit Greppe, républicain | 1 | 50 | |
| Total | 13 | 40 | |

Samedi, 26 courant, aura lieu, à huit heures du soir, dans la salle de l'hôtel du Nord, un concert vocal et instrumental, donné par M^{me} Gordoni. La réputation de cette cantatrice, sa belle voix dont nous avons gardé le souvenir, la coopération de talents comme ceux de M^{me} Dérancourt et de M. Donjon, tout nous fait espérer que ce concert sera digne de celui qui a été donné M^{me} Gordoni, il y a trois mois.

CONCERT

Donné par M. BROD, premier Hautbois de la musique du roi, et de l'académie royale de musique (lundi, 28 octobre, à 7 heures précises du soir dans la salle de la Bourse.

PROGRAMME:

PREMIÈRE PARTIE.

- 1^o Trio pour piano, hautbois et basse, exécuté par M^{me} Mongolfier, l'auteur et M. Georges.
- 2^o Duo du Philtre, chanté par M. et M^{me} Dérancourt.
- 3^o Rondo pastoral, composé et exécuté par M. Brod.
- 4^o Romance chantée par M^{me} Dérancourt, avec accompagnement de hautbois.

2^{me} PARTIE.

- 5^o Trio pour piano, hautbois et violon, exécuté par M^{me} Mongolfier, l'auteur et M. Bauman.
- 6^o Air chanté par M^{me} Dérancourt.
- 7^o Les souvenirs du Mont-d'Or; fantaisie composée et exécutée par M. Brod.
- 8^o Romance chantée par M^{me} Dérancourt, avec accompagnement de hautbois.

Prix des places: 3 francs.

On trouvera des billets chez tous les marchands de musique.

ARMÉE D'AFRIQUE.

(Extrait d'une lettre de Mostagalem du 17 septembre.)

Ma dernière lettre t'a donné quelques détails sur notre occupation de Mostagalem. Depuis nous ne sommes plus heureux; les Bé-

douins nous talonnent toujours; il n'y a pas de jour qu'ils ne viennent attaquer nos murs; ils nous tiennent bloqués au point qu'il faut faire le coup de fusil pour aller à la marine chercher le peu de vivres que l'on nous fait passer par mer.

Notre nourriture est la viande salée, du biscuit et un peu de mauvais haricots; à notre arrivée il y avait bien quelques poules, mais maintenant elles se vendent 3 francs.

Cette plage est inabordable; même dans le moment actuel, nos bâtiments ne peuvent y ancrer sans courir les plus grands dangers; tous les navires qui y ont séjourné y ont essuyé quelques avaries. Dernièrement la gabarre la *Lionne* y a perdu son ancre, son cable, sa chaloupe et un homme, heureuse encore de pouvoir prendre le large.

Que sera-ce donc dans l'hiver, n'ayant surtout des approvisionnements que pour un mois? Si d'ici aux équinoxes nous ne recevons des vivres pour six à huit mois, notre position sera des plus fâcheuses, car nous ne pouvons sortir de nos murs à cent pas de distance.

Nous ne pouvons continuer l'occupation de cette place à moins d'avoir assez de monde pour établir des communications avec Oran.

Les Bédouins se battent en sauvages; la mort ne les effraie pas. Ils viennent jusque sous les murs avec un acharnement étonnant. Nous leur tuons, il est vrai, beaucoup de monde, mais loin d'être découragés, ils n'en sont que plus animés. Quoique nos pertes ne soient pas considérables, nous avons chaque jour un à deux hommes tués ou blessés.

Sur 1,800 hommes nous avons 150 à 160 malades. La fièvre nous a enlevé 35 hommes.

L'hôpital est on ne peut plus mal servi, ou, pour mieux dire, tout y manque. Point de lits, pas même de paillasses; un seul chirurgien qui est lui-même malade, et point de médicaments. Voilà où nous en sommes; que deviendrons-nous si l'on n'y porte remède?

AVIS.

MM. les Souscripteurs au PRÉCURSEUR, dont l'abonnement expire le 31 octobre, sont priés de le renouveler s'ils ne veulent pas éprouver du retard dans l'envoi du journal.

(Correspondance particulière du PRÉCURSEUR.)

Paris, 22 octobre.

On s'occupait hier dans les bureaux de la préfecture de police de dresser un état des agents bien méritants et proposés pour la croix d'honneur. Depuis que la révolution de juillet a fait supprimer la marque qui fermait toute voie de retour à l'honnêteté pour ceux qu'elle avait flétris, ceux qui ont pris à tâche d'effacer toute trace de cette réforme populaire s'efforcent d'y substituer la croix d'honneur; ils pourraient cependant s'en dispenser pour leurs agents et ne pas faire double emploi, la plupart portant sur l'épaule le glorieux certificat de leurs précédents services.

— Les condamnés politiques de la restauration continuent à être traités comme s'ils étaient encore sous la surveillance de la police qui les regarde comme ses justiciables. Les noms les plus justement célèbres pour la haine qu'ils avaient inspirée aux Bourbons de la branche aînée, dont ils combattirent toujours les projets liberticides, sont également suspects à ceux de la branche cadette qui les soupçonne d'avoir dévié et contrarié ses vues ambitieuses. C'est ainsi que MM. Félix Desportes et Pelletier de St-Fargeau, vétérans de la liberté nationale à l'Assemblée Constituante, sous le Directoire et les Cent-Jours, mais en même temps les adversaires des Orléanistes, ont été placés sous la férule Gisquelet. Les énergiques réclamations de M. Félix Desportes ont enfin forcé ses agents à cacher un peu leur jeu, et M. Pelletier de St-Fargeau, établi depuis quelques mois à Batignolles, espérait que du moins on se contenterait de l'épier, mais membre de la commission libre des condamnés politiques, il s'est vu invité par le maire à se rendre au bureau de police, pour affaires qui le concernent. Le maire, près duquel ses souvenirs le protégeaient, l'instruisit alors des investigations auxquelles M. Gisquelet prétendait le soumettre et lui communiquant les instructions de la préfecture, il lui a témoigné tous ses regrets sur les mesures qu'elles prescrivaient.

La conduite de M. d'Argout envers les condamnés politiques a donné lieu à de vives réclamations pour les allocations de secours à des hommes notoirement au service de la police; malgré les preuves mises sous les yeux des ministres, ils n'en persistent pas moins à détourner à leur profit une grande partie du peu de fonds votés par les chambres en attendant le règlement des indemnités que réclament les condamnés, pour confiscation de brevet, perte de grade, solde de retraite, frais judiciaires, amendes, saisies, etc.

— M. le président du conseil des postes est attendu demain. Mais le talent qu'a montré M. Coute dans ses diverses négociations, a fait croire que la diplomatie voudrait désormais le retenir, et que ses hauts emplois absorberaient tous ses moments.

Déjà, on désigne son successeur au conseil des postes, et l'on a remarqué que dans son rapport au roi, le ministre des affaires étrangères s'était bravement exécuté dans les éloges qu'il donne à l'élui du choix royal et son agent particulier.

MM. Sapey, Alexandre Delaborde et Passy sont les candidats qui se disputent l'héritage des postes; mais ce dernier ne doit pas se dissimuler que M. Humann et ses collègues ne lui ont pas encore pardonné ses investigations budgétaires. M. Sapey a donc le plus de chances, son autre compétiteur étant trop absorbé par son service de cour.

— Le chargé d'affaires d'Autriche et le ministre de Sardaigne ont travaillé ce matin à l'hôtel des affaires étrangères.

On assure que les dépêches de M. de Barante ont donné beaucoup d'humeur à la pensée immuable.

Le duc de Broglie avait fait remettre une note au cabinet sardes, sur la convention proposée entre l'Autriche et le Piémont pour l'entrée des troupes autrichiennes dans les États de Charles-Albert.

On avait fait valoir les inquiétudes et la réaction que devait faire naître la concentration de ces troupes et l'occupation des forteresses piémontaises; on conseillait au gouvernement sardes de refuser toute réunion de forces militaires qui pourrait ressembler à une intervention dans les affaires d'Italie, car on se trouverait alors infailliblement forcé par l'opinion ardente à passer les Pyrénées.

Mais Charles-Albert se montre toujours aussi éloigné de

la politique des Tuileries pour se rapprocher de celle de Vienne.

On poursuit, malgré toutes les représentations de la France, les négociations avec les différents souverains d'Italie, pour donner à l'Union fédérale la consistance de celle du Rhin et lui fournir une force militaire suffisante pour maintenir l'ordre dans tous les états. Le généralat de toutes les troupes qui formeraient une armée de 120 mille hommes, serait confié à l'Autriche qui en fournirait la presque totalité pour son contingent du royaume lombardo-venétien.

— Aux conférences politiques de M. Pasquier avec Louis-Philippe ont succédé celles de M. Sémonville; celui-ci est devenu maintenant le familier du Château, il aura sans doute trouvé dans les greniers du Luxembourg quelque sans-doute *charte vérité* ou quelque nouveau drapeau pour la plus grande gloire et commodité de son royal ami.

— On parle beaucoup des fêtes à l'occasion de l'arrivée du roi des Belges. On a sondé les intimes pour savoir si l'enthousiasme des populations ne pourrait pas venir en aide à la pénurie du trésor de la liste civile.

On a imaginé de faire voter un grand concert et un bal par la ville de Paris, en l'honneur de la fille de notre roi qui a resserré les liens des deux nations amies et sœurs en révolutions. Mais la difficulté de faire passer une telle proposition, même au conseil municipal actuel, l'a fait regarder comme très-aventurée, et la jeunesse dorée du juste-milieu a proposé une souscription pour un bal au Grand-Opéra; elle serait répartie entre les douze légions de la garde nationale, et pour s'assurer plus de souscripteurs, on fera courir le bruit que ce sera sur cette liste que se feront les invitations pour les bals et fêtes des ministres et du roi pendant le séjour des majestés belges et le reste de l'hiver. Cette souscription deviendrait ainsi un droit de consommation aux buffets ministériels, prélevé par anticipation.

Nouvelles.

— On assure que le ministre de l'intérieur a 55 projets de loi à présenter à la session prochaine. M. Barthe en a 15. M. Thiers 117, parmi lesquels, bien entendu, se trouve un grand nombre de petits projets d'intérêt local. M. Humann en a 22. M. de Broglie déroulera à la tribune dix grands traités.

Ces messieurs ne tiennent pas beaucoup à la qualité, ils espèrent se sauver sur la quantité.

Au surplus, les préliminaires de la session seront discutés dans un somptueux banquet qui doit avoir prochainement lieu rue de Rivoli, sous la présidence du garde-des-sceaux et du ministre de l'intérieur; voici les députés qui ont déjà reçu leur invitation: ce sont MM. Benjamin Delessert, Jacques Lefebvre, Odier, Fulchiron, Baillet, le général Jacqueminot, le maréchal Lobau.

— En vertu d'une nouvelle circulaire ministérielle, l'effectif des régiments d'infanterie, qui, d'après les dernières dispositions, avait été réduit à 2,012 hommes, vient d'être porté à 2,400 hommes.

Cet effectif sera atteint au moyen des engagements volontaires, des devancements d'appel et de l'appel des 45,000 hommes de la classe de 1832, sur lesquels 40,000 doivent seulement rejoindre.

De plus, pour être prêt jusqu'à un certain point à parer aux événements, on a complété les compagnies d'infanterie à 4 sergents et 8 caporaux.

— La pièce suivante a été adressée au maire de l'arrondissement de St-Pol (Pas-de-Calais):

« St-Pol, le 21 septembre 1832.

« Monsieur le maire,

« Nous approchons de l'époque où les élections des membres qui composeront les conseils-généraux et d'arrondissement vont avoir lieu. Déjà sans doute MM. les électeurs de votre canton ont fait un choix, et se prédisposent à porter leurs suffrages sur les citoyens qui, par leur patriotisme et leurs connaissances, leur ont paru les plus dignes d'être appelés à ces importantes fonctions. Je désire, M. le maire, que vous me fassiez connaître comment les différentes nuances d'opinions se préparent à ces élections dans l'étendue de votre canton, et quelles chances vous croyez réservées aux hommes amis de nos institutions. Je vous prie de vouloir bien m'adresser avec confiance ces renseignements qui ne seront que pour moi seul, dans les 20 premiers jours de chaque mois, et par le retour du courrier pour le mois actuel.

« Agréez, M. le maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée. GOSSE DE CORRE, sous-préfet. »

— Nous lisons dans l'*Aviso de Toulon*, 16 octobre:

Le bruit s'accrédite plus que jamais de la démission de M. Joseph Bernard. Cet honorable député, fatigué, comme bien d'autres de ses collègues, des déceptions du pouvoir, de l'inutilité des efforts parlementaires de l'opposition à laquelle il appartient, imiterait plusieurs de ses collègues de la chambre qui ont résigné leur mandat. Nous verrions avec peine la retraite de M. Bernard.

— Le maréchal Soutt en réunissant 100,000 hommes sur la frontière, n'a, dit-on, d'autre objet en vue que l'occasion d'une dépense énorme, des fournitures, des livraisons de fusils.

On assure que, pendant son ministère, ce vieux militaire a trouvé moyen de rendre ces diverses branches du service plus profitables que la carrière de gloire qu'il avait parcourue sous le règne de l'empereur. Le comte Daure, un de ses administrateurs, entend, dit-on, ces sortes d'affaires à merveille. (Courrier Français.)

— M. Thiers, sortant hier soir d'une maison de la rue d'Enfer, monta en voiture et ne s'aperçut pas que son cocher, qui le menait fort vite, passait la barrière et le conduisait hors de Paris. Ce ne fut qu'à plus d'une lieue qu'il vit qu'il était en pleins champs. Il fit arrêter, mit pied à terre et reconnut que son cocher était complètement ivre; il le fit descendre du siège et mit à sa place le domestique qui était derrière la voiture; mais celui-ci peu habitué à conduire, jeta chevaux, voiture et ministre dans un fossé. M. Thiers parvint heusement à se dégager et regagna à pied son hôtel, où il arriva à plus de deux heures du matin. (Courrier Français.)

— Le général Chlopicki, qui a été un des premiers chefs de la révolution polonaise, est à Vienne depuis quelque temps, il se montre en public et aux spectacles; c'est un vénérable vieillard de soixante-dix ans, aux cheveux et à la barbe blanchis par l'âge. Il est grand de taille, d'une figure expressive, et sa tenue militaire est remarquable. (Constitutionnel.)

— Le prince George, fils du duc de Cambridge, est débarqué le 15 à Calais du bateau à vapeur le *Crusader*, capitaine Lyne. Ce jeune prince, neveu du roi d'Angleterre, qui voyage sous le titre de comte de Diepholtz, se rend dans le Hanovre.

— Le général polonais Joseph Bem est arrivé au Havre où il doit s'embarquer pour Lisbonne, à bord du brick les *Jumeaux*, prêt à faire voile au premier bon vent.

— Deux bataillons du 31^e de ligne, à la tête desquels doit marcher le colonel Bonnet, sont partis de Tours le 11 et le 12 octobre, pour Thouars, dans la Vendée, afin d'y paralyser les efforts que les légitimistes pourraient tenter pour renouveler les scènes de 1832. Le gouvernement ne pouvait, nous, choisir un corps plus dévoué, plus brave, et surtout plus accoutumé à ce genre de guerre qui ne ressemble à aucun autre. Nous ne saurions douter que sa seule présence et sa réputation n'arrêtent bien de funestes projets, et n'imposent aux ennemis de la révolution.

(Auxiliaire breton.)

— De tous côtés les coalitions d'ouvriers se multiplient; les cordonniers de Dunkerque ont aussi fait la leur. La négligence du gouvernement est vraiment inconcevable. L'établissement dans les villes principales de conseils de prud'hommes *mi-parti* de maîtres et d'ouvriers, mettrait un terme à ces déplorables agitations. Il n'est pas pour cela besoin d'une loi; les conseils ont été suffisamment autorisés par un décret impérial de 1811.

(Tribune.)

— On vient de faire subir des modifications au code criminel du royaume Lombardo-Vénitien. Jusqu'ici la preuve par indices (*indizitia*) ne suffisait pas pour former preuve légale et surtout pour faire appliquer les peines capitales aux délits commis. Par décret de l'empereur, publié à Milan le 10 octobre, la partie du code relative aux preuves par indices vient d'être abolie; on a substitué une loi en vertu de laquelle le prévenu contre lequel il y a des indices devra être retenu comme légalement convaincu. L'Autriche fait rétrograder l'Italie d'un siècle.

— Voici quelques détails relatifs aux effets du traité de douanes adopté, sur la proposition de la Prusse, par plusieurs états secondaires de l'Allemagne.

Aussitôt que le système prussien de douanes sera mis en vigueur, ce qui, dit-on, doit avoir lieu le 1^{er} janvier 1834, toutes les impositions indirectes seront annulées. Mais par contre: 1^o il sera perçu un droit de douane à la frontière sur le pied du tarif prussien (quelques modifications légères exceptées), sur toutes les marchandises arrivant des pays qui ne font pas partie de ce système de douanes. La Saxe ne percevra ce droit que sur la frontière de Bohême; les droits de cette nature, prélevés par tous les états faisant partie du système adopté seront versés dans une seule caisse, et répartis ensuite entre chacun d'eux selon sa population; 2^o l'impôt sur les eaux-de-vie; 3^o l'impôt sur la bière indigène; 4^o sur les vins indigènes; 5^o l'impôt sur les tabacs indigènes, seront perçus sur le même pied qu'en Prusse; 6^o l'impôt sur l'abatage sera perçu d'une manière uniforme dans les villes et dans les campagnes; les personnes qui font abattre pour l'usage de leur ménage ne paieront que la moitié du droit qui frappe les bestiaux dont la viande doit être mise en vente. Les mêmes pénalités que celles en vigueur dans la Prusse seront applicables en Saxe aux contraventions en matière d'impositions indirectes. La convention est conclue pour douze ans; mais d'après les stipulations, il sera libre à la Saxe d'y renoncer au bout de trois ans. Le droit de barrières, jusqu'à présent si élevé en Saxe, sera aussi réduit au taux très modique de ce droit dans le royaume de Prusse.

— Le colonel l'Étang, commandant le 2^e chasseurs d'Afrique à Oran, passe au commandement du 12^e chasseurs à cheval en France.

— Il y a lieu de croire que quoique M. de Bourmont ait donné sa démission du commandement des troupes de don Miguel, il est encore avec l'armée: on nous assure que la nouvelle de son passage en Espagne et de sa quarantaine sur les frontières n'est pas exacte. Il y a plus, on prétend que la lettre de son fils, le vicomte de Bourmont, insérée dans les journaux, était contournée, ce jeune homme ne signant jamais autrement que Charles de Bourmont. La lettre suppose qu'il est commandant en chef, et l'on sait très-bien qu'il n'a pas succédé à son père dans le commandement. Il est avéré maintenant que la retraite du maréchal a été amenée par des intrigues de courisans. La noblesse a reproché à don Miguel d'avoir conféré des pouvoirs extraordinaires au maréchal qui, en apprenant qu'il allait perdre le portefeuille de la guerre, a donné sa démission du commandement, déclarant à don Miguel que s'il n'avait le contrôle de l'un, il ne pouvait répondre du succès de l'autre: mais on dit qu'on l'a décidé à rester au camp, et l'on espère qu'un arrangement terminerait cette affaire.

(Tribune.)

— On s'entretient d'une scène assez plaisante et peu édifiante d'un desservant du canton de Bigorry. Ce jeune ecclésiastique, appelé chez une pauvre femme, pour lui administrer les sacrements, aurait aperçu dans sa chambre les portraits de Louis-Philippe et Lafayette. Aussitôt d'interpeller les gens de la maison, pourquoi on tient ces deux gravures: la femme de répondre que ce sont des portraits de saints; diable donc, reprend le fougueux curé, que ce sont des diables; et à l'instant cet iconoclaste d'un nouveau genre saisit les deux gravures qu'il met en lambeaux. Le bruit de cette aventure ne tarda pas à se répandre au dehors; il fut d'abord question de donner un charivari au curé; mais après quelques débats, on arrêta qu'il n'y aurait pas de charivari, mais que l'on se cotiserait pour avoir le buste de l'éternel défenseur des droits du peuple (nous voulons parler de Lafayette), que l'on placerait dans le lieu habituel de réunion de la commune.

(Sentinelle de Bayonne.)

— Dimanche dernier, un jeune soldat arriva en congé dans sa famille, à Montbertrand, près Campeaux, arrondissement de Vire. En route, il avait appris qu'une de ses sœurs avait eu un enfant naturel, âgé alors d'environ 15 mois, et qu'elle élevait. Il y avait peu de moments qu'il était arrivé, lorsque, sans rien faire paraître de la funeste résolution qu'il allait accomplir, il pria cette sœur, qui se trouvait à la maison avec son enfant, d'aller lui chercher du lait pour se rafraîchir.

Profitant de l'absence de cette malheureuse, il saisit une hache et met à mort le pauvre enfant que, confiante, elle avait laissé avec lui: puis, au moment où sa sœur entre, il se jette sur elle, et à coups de hache, il l'étend morte à ses pieds.

Au bruit de cette scène affreuse, une autre sœur de ce furieux entre dans la maison, et à l'aspect du meurtrier tout saignant, et des deux victimes étendues sans vie, elle pousse

un cri d'horreur et s'échappe en appelant au secours. Plusieurs voisins accoururent et parmi eux le garde-champêtre, qui s'est emparé du coupable, sans éprouver aucune résistance.

Ce jeune homme avait, assure-t-on, toujours témoigné beaucoup d'affection pour sa sœur, et l'on ne peut attribuer qu'à un point d'honneur poussé jusqu'à l'exaltation, l'acte criminel auquel il s'est porté envers sa sœur et son enfant.

— On écrit de Dantzik:

Le 29 septembre, Dantzik a eu la visite d'un étranger dont le voyage est un des plus extraordinaires que l'on ait connus. Cet étranger se nomme le capitaine Ling, de la marine royale de Danemark. Il avait conduit d'Helsingor à Saint-Petersbourg un bateau pilote construit en Danemark aux frais de la Russie. Il fit ce voyage en trois semaines, accompagné seulement de deux matelots danois. Arrivé à Cronstadt le capitaine Ling voulut faire l'acquisition d'une chaloupe anglaise pour retourner en Danemark; mais ayant trouvé le prix trop élevé, il résolut de partir de ce port dans une mauvaise barquette de 16 pieds de long, sans voiles, sans mâts, sans gouvernail et sans boussole. La distance entre ces deux ports est de 250 milles géographiques.

Les deux matelots qui l'avaient accompagné, refusèrent de partager les dangers d'un voyage aussi aventureux. Un jeune charbonnier, qui n'avait jamais fait de voyage de mer auparavant, oïrit d'accompagner le capitaine. Malgré la pluie et la tempête, ils partirent tranquillement, ne se servant que de leurs rames, et ce ne fut qu'à Revel que notre argonaute se munit d'une petite voile et d'une espèce de boussole. Muni de ces objets, il se remit en mer, et après quinze jours de voyage, ce brave capitaine est arrivé à Dantzik, ayant déjà fait 160 milles géographiques, accompagné de son fidèle charbonnier, anglais de naissance.

Jeudi dernier, le 5 octobre, de grand matin, il a remis à la mer pour Helsingor dans cette frêle embarcation si peu propre à un voyage.

— On écrit de Saint-Tropez qu'une famille entière (nommée *Raybaud*), vient d'être victime de la manie de manger des champignons, qui sont en général vénéneux et dangereux. Le père, la mère, le fils et une jeune fille âgée de vingt ans, ont été empoisonnés, après des souffrances terribles qui ont duré plusieurs jours. La jeune fille, modèle de sagesse et de douceur, a expiré au milieu des larmes de toute la famille. Le père, la mère et les fils sont encore bien malades, mais l'on espère pouvoir les tirer du danger dans lequel ils se sont précipités par leur imprudence.

— Par arrêté en date du 16 de ce mois, le préfet du Var a suspendu de ses fonctions M. Cor, adjoint au maire de la Seyne, qui avait rédigé et présenté à MM. Garnier-Pagès et Laboussière l'adresse des républicains de la Seyne.

— Il existe actuellement en Amérique 56 journaux exclusivement religieux, les plus répandus ont, depuis 22 ou 24, jusqu'à 28 mille abonnés; les autres en possèdent seulement dix mille; les moins répandus trois mille. La plupart se publient dans le format du *New-York advertiser*, format d'un cinquième environ plus grand que les journaux politiques, et tous sont quotidiens.

— Un journal anglais rapporte que l'omnibus de sir Ch. Danse, mu par la vapeur, a fait dernièrement trois courses de la rue Wellington à Greenwich. Il était chaque fois rempli de voyageurs, et il n'est pas arrivé le moindre accident. L'espace parcouru est de 5 milles, et chaque course a été fournie en 30 minutes.

Sir Ch. Danse assure que son but était beaucoup moins de montrer la rapidité de la machine que la sécurité qu'elle présente.

— Le *Journal de Rouen* propose M. Treillard comme candidat pour remplacer M. Dumeyriet.

— M. Costé, conseiller à la cour royale de Rouen, vient de donner sa démission.

TRIBUNAUX.

Un jeune homme d'une figure distinguée, et vêtu avec beaucoup d'élégance et de coquetterie, vient s'asseoir sur le banc des prévenus (police correctionnelle); il se déclare clerc d'avoué. Aussi c'est avec un profond étonnement qu'on apprend que ce jeune homme est prévenu de vagabondage. Singulière desuée! C'était un jeune homme de bonne famille, d'une conduite honorable, avantageusement placé dans une étude de Paris, et voilà que la rencontre d'une femme au Wauxhall, sans doute après un dîner de bazoche vient changer son avenir tout entier. La pension paternelle et les modestes appointements du second clerc ne lui suffisent plus; il joue, et il perd; il vole, il joue, perd encore; mais la justice l'a saisi, et une condamnation correctionnelle le jette six mois en prison. Il n'en sort que pour aller à l'hôpital. Libre enfin et convalescent, il se trouve sans asile et sans pain. La honte dans le cœur et la rougeur sur le front, il n'ose frapper à la porte de ceux qu'il a connus, de ses camarades, et le malheureux est arrêté la nuit, couché dans une halle, dormant à côté de quelques forçats libérés.

Pauvre jeune homme!

Le tribunal l'a renvoyé de la plainte.

Cet acquittement lui prouve que les magistrats, du moins, n'ont pas tout-à-fait désespéré de lui: que la leçon lui profite, il en est temps encore!

Extérieur.

(Correspondance particulière du PRÉCURSEUR.)

Russie. — Des bords du Danube, 5 octobre. — Vers la fin de septembre, il y a eu parmi les troupes russes cantonnées dans la Bessarabie des mouvements déterminés par l'arrivée d'un courrier de St-Petersbourg, qui semble indiquer une forte centralisation de troupes vers les frontières de la Turquie. Il en a été de même dans la Moldavie et la Valachie.

On dit aussi que plusieurs régimens qui, après la conclusion de la paix entre la Porte et le pacha d'Egypte, avaient été envoyés en Wolhynie, ont reçu contr'ordre et se sont mis immédiatement en marche vers le Danube.

Enfin, on prétend que l'ordre a été transmis à Sébastopol de tenir une division de la flotte prête à mettre en mer au premier signal.

D'ailleurs, tous ces préparatifs paraissent être d'autant plus sérieux qu'il est actuellement hors de doute que la récolte a manqué complètement cette année dans la Russie méridionale, en sorte que l'entretien des troupes dans les contrées inférieures du Danube est trop coûteux pour que l'on s'y soumit sans motifs graves.

(Mercure de Souabe.)

Prusse. — Berlin, 16 octobre. — Le chambellan et conseiller de la légation, ambassadeur extra-ordinaire et ministre plénipotentiaire auprès de S. M. le roi des Belges, d'Arnheim, est parti de Bruxelles.

(Gazette d'Etat de Prusse.)

Espagne. — Madrid, le 13 (par voie extraordinaire.) — C'est don Santiago Wall, comte Armides de Toledo, qui commande les troupes qui se portent sur Vittoria et Bilbao. Ces troupes faisaient partie de la garde royale. Il y avait, au départ de Madrid, beaucoup plus de cavalerie que d'infanterie, mais c'est parce que des régimens d'infanterie doivent converger de Valladolid, de Saragosse, et d'autres endroits vers le point de réunion, ce qui portera les troupes expéditionnaires à un nombre fort imposant.

Le duc de San-Fernando, qui était retenu à Bilbao pour cause de maladie, a enfin obtenu l'autorisation de se rendre à Madrid. Mais, à peine en route, il a été arrêté de nouveau, et conduit à Vittoria où il est encore retenu.

Bayonne, 16 octobre.

Les lettres de Madrid arrivées ce matin annoncent que la plus parfaite tranquillité régnait dans cette capitale; le gouvernement venait de prendre des mesures sévères pour rétablir l'ordre dans les provinces insurgées. Le courrier arrivé hier et qui se rend à Paris, porteur de dépêches de l'ambassadeur pour le gouvernement français, a été arrêté par les carlistes à deux lieues de Miranda, et il n'a pu continuer sa route pour la France, qu'au moyen d'une passe délivrée au nom de don Carlos. Les insurgés se proposaient, dans leur retraite sur Miranda, de faire sauter le pont de l'Èbre, afin de couper le passage aux troupes.

Des lettres particulières de Madrid, rapportent l'entrevue de M. Mignet avec la reine. Notre envoyé a été reçu avec les plus grands honneurs par S. M. D'après ces lettres, Louis-Philippe aurait offert le secours d'une armée pour maintenir sur le trône la jeune princesse, aussitôt que les circonstances l'exigeraient, et sur la demande que lui en ferait la régente. La *Gazette*, en parlant des mouvements qui ont éclaté sur quelques points de l'Espagne, annonce l'intention du gouvernement de sévir avec la plus grande rigueur contre tous les auteurs de désordres, et l'envoi des troupes nécessaires pour réduire les révoltés.

La Biscaye est toujours dans le même état de fermentation: toutes les populations des villages sont soulevées par les moines, qui se placent à leur tête. Une levée en masse a été ordonnée de 18 à 40 ans, quelles que soient les opinions des individus. Ce sont les alcaldes réunis aux prêtres qui ont fait ce mouvement.

On parle aujourd'hui de troubles graves qui auraient eu lieu dans quelques villages de la Navarre, et particulièrement dans la vallée de Bastan. Elison et trois ou quatre autres communes, excitées par les exhortations des moines du couvent de Roncevaux, se sont soulevées en faveur de don Carlos. Un des guérilleros les plus renommés du pays s'est mis à la tête des révoltés. Je vous ferai connaître les détails, s'il y a lieu.

Un chasse-maréé, ayant à bord plusieurs Français, est entré ce matin à Bayonne, venant de Bilbao.

(Extrait de l'Indicateur de Bordeaux, du 18.)

Madrid, le 12 octobre 1833, au soir.

En même temps qu'on a reçu ici la nouvelle de l'insurrection de Bilbao, des dispositions de Vittoria et de Logrono, pour suivre le même mouvement, on était inquiet du retard qu'éprouvait la réponse du général Saarsfield, et les carlistes en témoignaient leur joie.

Il est parti d'ici sur Burgos le 4^e régiment de ligne de la garde, un régiment de chasseurs à cheval, deux pièces d'artillerie, sous les ordres du général Wals, qui sera rejoint par le régiment de Soria, venant de Saragosse, et, au besoin, le général Saarsfield détachera quelques troupes des siennes sur les provinces insurgées.

Sur aucun autre point les défenseurs de l'autel et du trône n'ont levé la tête; mais il est vrai que tous les capitaines-généraux les surveillent et sont très-décidés en faveur du nouvel ordre de choses. Nous n'avons pas ici la plus petite émeute, et tout est tranquille, malgré la mauvaise sensation que le dernier manifeste signé par la reine a produite, grâce à la conduite inconcevable de MM. Zéa et Cruz, qui chaque jour attirent sur eux la malédiction de tous les bons Espagnols.

On croit cependant qu'il y aura changement de ministère aussitôt que tous les membres du conseil consultatif seront réunis. Le marquis de Las Amarillas est attendu à chaque instant.

Bourmont et plusieurs officiers français font quarantaine à Valencia de Alcantara, et il est probable qu'ils traverseront l'Espagne pour sortir de la Péninsule.

Don Carlos était, le 30, à Abrantès, ses partisans pensaient qu'il se présenterait; il attend sans doute qu'on lui prépare la route ou qu'on aille le chercher.

Quant à don Miguel, on n'en sait rien de positif; mais on fait courir le bruit qu'obligé de quitter la partie, il se disposait à s'embarquer pour les Etats-Unis.

Depuis quelques jours, M. Zéa ne paraît pas très-rassuré sur sa personne, car il se fait escorter par des lanciers.

P. S. On assure à l'instant que le général Quésada, qui avait demandé à partir comme grenadier, dans le premier corps destiné à combattre les rebelles, vient d'être nommé vice-roi de Navarre et capitaine-général des provinces. (1)

Les habitans de Santander, dont on connaît le bon esprit, se sont armés pour maintenir l'ordre et défendre les droits de la jeune reine; cet exemple sera suivi par d'autres villes du royaume.

Le général Castelar vient de mourir, et le duc de Castro Terregno est appelé à le remplacer dans le commandement des hallebardiers de la garde royale. On dit que le général Zarco del Valle occupera le commandement de ce dernier dans la Castille.

Les capitaines-généraux de la Galice, d'Andalousie et de Valence, ainsi que les chefs des divers corps en garnison à Carmona, cordoba, Valladolid, Carthagène et Alcuagro, ont adressé leurs félicitations à la jeune reine, et ils offrent de se sacrifier au besoin pour défendre ses droits.

Les conseils des finances et des Indes, ainsi que l'archevêque de Valence, ont également fait des adresses à la reine pour lui témoigner à la fois leurs sentimens de condoléance et leurs félicitations.

Bayonne, 15 octobre.

Le courrier de cabinet arrivé ce matin était parti de Madrid le 13, dans la matinée; il a rencontré à Aranda les troupes qui se portent sur Vittoria, au nombre de 3 à 4 mille hommes. A Miranda, il a appris que les 2,000 carlistes qui y étaient devaient partir le même jour pour Pancorbo, pour y arrêter les troupes venant de Madrid.

Au départ de ce courrier, la capitale était parfaitement tranquille.

Le maire de Bastans, Etcheverria, a fait son mouvement; il a un fort bon parti dans la vallée, et on craint beaucoup qu'il n'entraîne la plus grande partie de la population.

La Navarre compte déjà plusieurs villes et villages qui se sont

(1) Cette vice-royauté est remplie par intérim depuis long-temps par le maréchal-de-camp Sola, homme énergique, mais déjà âgé.

déclarés pour don Carlos. On espère que le combat qui a entraîné la mort de Santos-Ladron refroidira beaucoup les carlistes de cette province.

Bayonne, 16 octobre.

L'insurrection se réduit jusqu'ici à l'Alava, à la Biscaye et partie du Guipuzcoa jusqu'à Vergara. Je ne sais jusqu'à quel point il faut ajouter foi aux bruits qui se sont répandus que, dans la vallée de Bastans (Navarre), les habitants de quelques villages, toujours par l'instigation des prêtres et moines, auraient méconnu l'autorité de la reine et proclamé Charles V. En supposant le fait certain, d'après ce qui s'est passé le 11 à los Arcos, ces villages rentreraient bien vite dans le devoir et empêcheraient tous autres points de la Navarre, voire même de l'Aragon, de s'insurger. La déclaration de notre ambassadeur, consignée dans la *Gazette de Madrid*, va opérer un effet moral merveilleux; ce serait pourtant une grande erreur de penser que l'Espagne est au bout de la guerre civile; elle est seulement commencée, et ceux qui en sont les principaux moteurs ne s'arrêteront pas en si beau chemin.

(Extrait de l'*Indicateur* du 19, reçu par voie extraordinaire.)

On écrit de Béhoie que les maires d'Irun et des environs ont été convoqués par la nouvelle députation d'Aspeitia, pour qu'ils aient à se rendre dans cette dernière ville, le 16 courant. Ces mêmes maires sont convoqués pour le 17, à Tolosa, par la députation qui se trouve auprès du général Castagnos. On dit que ces autorités sont dans un cruel embarras.

El Pastor recrute pour se former un corps: on croit qu'aujourd'hui ou demain il sera en présence de l'ennemi.

Hier, trente-six Français sont arrivés, venant de Bilbao, d'où ils sont partis sur une barque qui a relâché au Socoa; s'ils eussent pris la voie de terre, ils eussent été arrêtés probablement, soit à Durango, ou tout autre village que les rebelles occupent sur la route.

Aussitôt que l'insurrection se manifesta à Bilbao, les Français habitant cette ville s'adressèrent au consul français, M. Regnaudin, pour être autorisés à porter la cocarde tricolore, ce que faisaient les étrangers, qui portaient celle de leur nation; mais le consul les engagea à ne pas le faire, pour ne pas porter ombrage au parti apostolique.

L'un des Français, M. B..., établi depuis long-temps à Bilbao, a éprouvé de grandes difficultés pour obtenir son passeport, sur lequel l'autorité espagnole a motivé, au nom de Charles V, que ce Français ne pourrait plus rentrer à Bilbao.

Les apostoliques ont réuni à Bilbao 2,000 hommes, y compris environ 800 jeunes gens *forsados*, c'est-à-dire sans opinion; tous ceux qui ont la plus légère teinte de libéralisme en sont exclus et désarmés.

Dans la vallée de Bastans, Elisondo, Maya Berneta et plusieurs villages ont fait leur mouvement.

On assure qu'après l'exécution de Santos-Ladron, ses partisans, pris les armes à la main, étaient au nombre de trente-deux; ils ont été aussi fusillés.

Un courrier de commerce est arrivé ce soir; il a trouvé sur son passage les troupes venant de Madrid, qui étaient à Burgos, et les troupes carlistes à Quinta de la Valla, au-delà de Pancorbo, et distant de Burgos de trois lieues; une collision ne pouvait tarder à avoir lieu. Il a laissé Madrid tranquille.

Le général Castagnos ayant accepté l'appui des constitutionnels qui se trouvaient ici, ils partent dans le moment (onze heures du soir) pour se rendre à Irun, où Pastor les attend, et par ce motif retardé de se mettre en présence de l'ennemi.

Rapport du vice-roi de Navarre, au capitaine-général Castagnos.

Excellence, j'ai la satisfaction de vous annoncer que, le 11 du courant, sur les hauteurs de Los Arcos, le malheureux révolutionnaire don Santos-Ladron, avec 32 hommes de ceux qu'il avait entraînés dans son crime, sont tombés entre les mains des troupes de Sa Majesté la reine Isabelle II.

Le détachement du régiment n° 10, du provincial Siguenza, des carabiniers de la frontière, et quelques soldats de cavalerie du 5^e léger, sous les ordres du brave brigadier Lorenzo, colonel du 10^e, ont mis en pleine déroute les factieux qui ont pu échapper à la mort.

L'épée, la canne et l'écharpe de ce chef dénuaturé ont été remis par lui-même au brigadier Lorenzo, qui l'a attaqué en personne pendant le combat; il vient de me les envoyer.

Je m'empresse de vous transmettre cette nouvelle pour votre connaissance, et afin que vous lui donniez toute publicité, vous assurant que le coupable subira sans délai la peine qu'il a méritée, ainsi que ses complices, et que je continuerai à être infatigable

pour exterminer les révoltés, qui sont pleinement découragés par l'arrestation de leur chef et la destruction de la bande qu'il commandait.

Pampelune, le 12 octobre.

Ordre du jour.

Soldats et Guipuzcoanos! voilà comme le doigt du seigneur signale le criminel pour le faire tomber sous le glaive de la justice, et venge la société offensée par des hommes parjures et perfides, qui, en s'écartant du sentier de la vertu et de l'obéissance au légitime gouvernement de S. M. la reine dona Isabelle II, troublent l'ordre et la tranquillité publique.

Quartier-général de Tolosa, le 13 octobre 1833.

CASTAGNOS.

— Aussitôt que l'on a reçu à Madrid l'acte d'adhésion du général Saarsfield, des instructions précises lui ont été expédiées afin d'intercepter toute communication entre le Portugal et l'Espagne.

(*Messenger.*)

— Les lettres de Bayonne du 16 courant confirment l'insurrection de la vallée de Bastans, en Navarre; on dit qu'elle a été déterminée par l'exécution de Santos-Ladron; cette vallée touche à la France du côté de Roncevaux.

(*Idem.*)

— Des lettres particulières de Perpignan, du 15 octobre, portent que la tranquillité est toujours la même à Barcelonne et dans toute la Catalogne. Cependant, une guérilla d'environ cent hommes, commandée par le nommé Montanès, qui avait déjà figuré contre les constitutionnels en 1822 et 1823, est dans un endroit appelé Prats de Luzanès. Déjà elle a eu un engagement avec les gendarmes espagnols dans un presbytère. Trois hommes de cette bande ont été conduits à Vich et fusillés sur-le-champ. On a donné des ordres pour faire subir le même sort à tous ceux qui seraient pris les armes à la main. Pareille aventure est arrivée dans les environs de Madrid.

(*Journal de Paris.*)

— On lit dans le *Bulletin du Soir*:

Une lettre particulière du département des Pyrénées-Orientales, extrême frontière, datée du 16 au soir, confirme les renseignements que nous avons publiés dans notre numéro d'avant-hier.

Le mouvement insurrectionnel de Vich n'a eu aucune suite. Tout est rentré dans l'ordre à l'approche des troupes envoyées par le capitaine-général de la Catalogne.

Barcelonne et toute la province sont tranquilles. Le commerce de Barcelonne a offert au gouvernement d'équiper et de solder six mille hommes pour la garde de la ville et la sûreté du pays.

Une lettre reçue de Bayonne, par voie extraordinaire, nous informe que le colonel Erazo, instigateur de l'insurrection de Roncevaux, a été repoussé et chassé par les troupes de Pampelune.

Un courrier de commerce, parti de Madrid le 14 octobre à cinq heures du soir, a laissé cette capitale parfaitement tranquille. Il en est de même de toute la Castille, qui a reçu avec joie la nouvelle de la reconnaissance de dona Isabelle II par la France.

On ne dit pas où se trouve don Carlos, et ce qu'il y a de certain, c'est qu'on n'a point appris qu'il se fût montré en Espagne. Le dévouement de El Pastor est un encouragement pour les réfugiés qui vont rejoindre les drapeaux de la reine.

— Voici les nouvelles qu'on nous transmet de Bayonne, à la date du 16, et que des voyageurs, à défaut de courriers, apportent de l'intérieur de l'Espagne:

Les autorités carlistes de Bilbao ont frappé une contribution forcée de deux millions de réaux. Ce sont, bien entendu, les libéraux qui la supportent; les frères Whagon sont imposés seuls pour 68,000 réaux. Quant aux armes et aux munitions, elles ne manquent point aux insurgés, qui, depuis long-temps, en amassaient des dépôts. On a trouvé, dans le seul couvent de San-Francisco, 4,000 quintaux de poudre.

Les 4,000 hommes d'infanterie et de cavalerie dirigés de Madrid contre les provinces basques, sous le commandement du général Castrotereno, ont dû quitter Burgos le 15, marchant sur Vittoria. Les factieux de cette ville ne les attendent point dans leurs murs; ils ont marché à leur rencontre, se sont emparés de Miranda-del-Ebro, et ont même passé le fleuve. Comme on ne peut guère leur supposer la prétention de tenir en rase-campagne contre des troupes régulières, on doit croire que leur intention est de se fortifier et de se défendre dans la formidable position de Pancorbo, à l'entrée de la Castille-Vieille.

Peu de temps après son arrestation, Santos-Ladron a été fusillé avec une trentaine de siens; mais la mort de cet ancien compagnon de Bessières, loin de prévenir le mouvement carliste dans la Navarre, en a été comme le signal. Toutes les communes du Bastans, et plusieurs autres points, sont en pleine révolte. Cet événement

est grave, car ceux qui connaissent le pays et le caractère des habitants, savent que l'insurrection sera bien autrement difficile à comprimer en Navarre que dans les provinces basques.

On ne sait toujours rien de certain sur don Carlos. Les uns le disent en Galice; les autres, à bord d'un bâtiment à vapeur, pour se rendre à Bilbao. Ce qui fait toutefois supposer que les factieux ont de ses nouvelles, c'est que le duc de Grenade, qui demeure depuis plusieurs années dans le Guipuzcoa, et qui possède une grande partie des terres de la province, a hautement annoncé qu'il quittait le pays pour aller se réunir à son roi.

Le Pastor est à Tolosa, réunissant autour de lui des volontaires constitutionnels. Plusieurs réfugiés ont quitté Bayonne pour le rejoindre.

Il paraît que le gouvernement français veut, à tout prix, favoriser son entreprise, et lui envoyer des renforts; car on a donné l'ordre à tous les émigrés espagnols de quitter sur-le-champ la France; les uns ont le choix entre l'Espagne et l'intérieur de la France; les autres, en plus grand nombre, entre l'Espagne et l'Angleterre.

LIBRAIRIE.

Sous presse pour paraître le 30 octobre.

A l'Imprimerie de L. Boitel, quai St-Antoine, 36.

LES 3^e ET 4^e LIVRAISONS DE

LYON

VU

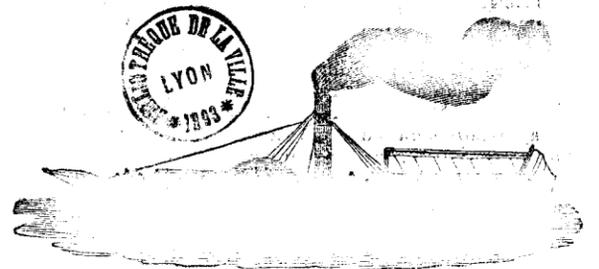
DE FOURVIÈRES;

Sommaire des 3^e et 4^e livraisons.

| | |
|---|--------------------------------|
| La Tour de la Belle-Allemande, | Ernest Falconnet. |
| Loyasse et la Madeleine, | César Bertholon. |
| Charbonnières, | Kauffmann. |
| La Guillotière à diverses Epoque, | Mad. L ^{re} Maignand. |
| Bellecour, St-Clair et la rue Mercière, | Eug. de Lamerlière. |
| L'Antiquaille, | Ariste Potton. |
| La Poste restante, | De Servièrre. |
| Le Quartier St-Jean et le Pont de Pierre, | Léon Boitel. |
| La Prison de Roanne et l'abbé Perrin, | Favier. |

(Cinq gravures.)

L'éditeur s'est vu forcé de faire paraître en même temps les 3^e et 4^e livraisons pour ne pas nuire à l'intérêt d'un des articles en le partageant entre deux livraisons.



Dimanche 20 octobre,

LES

PAQUEBOTS A VAPEUR

Du Rhône

Reprendront leur service d'hiver.

LE PRIX DES PLACES EST RÉDUIT:

Pour AVIGNON, premières, 20 f.; secondes, 15 f.
S'adresser quai de Retz, n° 42. (2124 6)

ANNONCES DIVERSES.

(2436 4) VENTE

Des tableaux, dessins, gravures antiques et objets d'art, composant le cabinet de feu M. J.-B. Coulet, ancien avoué à Lyon.

Le jeudi vingt-quatre octobre 1833, et jours suivants, à cinq heures de relevée, place de l'Herberie, n° 2, au premier étage, il sera procédé par un commissaire-priseur, à la vente aux enchères et au comptant de plus de 300 tableaux et 4,000 dessins des meilleurs maîtres de toutes les écoles; d'environ 10,000 gravures de l'œuvre des anciens graveurs allemands, hollandais et italiens, et d'une belle collection d'eaux-fortes de Boissieu, sur papier de Chine ou grand papier; de 25 vases étrusques de grande dimension; de marbres et bronzes antiques ou florentins; de meubles anciens, vitraux, médailles et objets d'art divers, et d'une riche collection de pierres gravées, camées ou intaillées; le tout provenant de la succession vacante de feu M. J.-B. Coulet, ancien avoué et amateur distingué de cette ville.

La vente de chaque vacation se composera d'une série de chacun des genres d'objets désignés ci-dessus, en suivant l'ordre numérique de chaque division du catalogue. Les objets vendus le soir, seront préalablement exposés le matin au public, depuis midi jusqu'à deux heures.

(2453) *Avendre.* — Un fonds de café-cabaret, situé quartier des Célestins. S'adresser chez M. Rapeaud, rue Juiverie, n° 19.

(2354) *Avendre.* — Un superbe coffre-fort tout en fer, d'une très-grande dimension, à deux ouvertures, d'un travail rare et d'une mécanique extrêmement ingénieuse. S'adresser chez M. Lacour, Philé et Co, marchands de fer, quai St-Antoine, n° 4.

RÉPÉTITION DES CLASSES DU COLLÈGE,

Tous les soirs de 6 à 8 heures.

Français, Latin, Grec, Mathématiques, Physique, Italien, etc.

Rue Royale, n° 13, au 3^e.

Prix: 20 f. par mois.

Leçons particulières. (2424 6)

(2398 8) Une dame d'un âge mûr et sans suite, ayant de l'instruction, désire se placer dans une maison pour soigner et donner la première éducation à un enfant; ou comme dame de confiance chez une personne seule de l'un ou de l'autre sexe, avec ou sans enfants. On donnera tous les renseignements désirables.

S'adresser chez M. Thérillon, concierge à la justice de paix, rue Treize-Pas, bâtiment du Collège, de 7 à 10 heures du matin.

(2452) Le grand HÔTEL DE L'EUROPE, cour des Fontaines, près du Palais-Royal, à Paris, vient d'être acquis par *Courtois-Gault*, ci-devant propriétaire de l'hôtel du duc de Bourgogne, à Joigny, sur la route de Paris à Lyon. Cet hôtel, élégamment meublé, se recommande par sa propreté, sa confortabilité, sa tranquillité, sa situation dans le centre de Paris, à proximité des Tuileries, des théâtres, de la Bourse, la modération des prix, l'accueil, les soins, les prévenances dont tous les voyageurs y sont entourés. On y trouve restaurant, remises et écuries.

avis.

Le sieur SARCEY, marchand tapissier à Lyon, place Montazet, a l'honneur de pré-

venir le public qu'à la suite de nombreuses recherches, il est parvenu à trouver le moyen de perfectionner les sommiers élastiques; leur confection lui assure un entier succès, et la confiance des personnes qui voudront bien la lui accorder. Ses prix sont très-modérés. (2445 3)

PATE DE LICHEN

PECTORALE ET FORTIFIANTE.

Elle calme promptement les irritations de la gorge et de la poitrine; elle facilite l'expectoration, et guérit en peu de jours les toux les plus opiniâtres. — Prix des boîtes: 1 fr. 20 c. et 1 fr. 80 c. chez VERNET, pharmacien, place des Terreaux, n° 13. — On trouve chez le même les BISCUITS ANTI-SIPHYLITTIQUES, autorisés et approuvés. (2231 6)

THÉÂTRES.

Speclacles du 23 octobre.

GRAND-THÉÂTRE.

La République, l'Empire et les Cent-Jours, drame.

CÉLESTINS.

Le Baptême du Petit Gibou, vaud. — Wamba. Bergami, drame. — Baboon, vaud.

BOURSE DE PARIS du 22 octobre.

| | | | | |
|---------------|---------|---------|---------|---------|
| Cinq p. 0/0, | 101f 80 | 102f | 101f 70 | 102f |
| — fin cour., | 102f | 102f 20 | 101f 85 | 102f 15 |
| Emp. 1831, | " | " | " | " |
| Quat. p. 0/0, | 90f | " | " | " |

| | | | | |
|---------------|---------|--------|--------|--------|
| Trois p. 0/0, | 74f 10 | 73f 85 | 73f 75 | 74f |
| — fin cour., | 74f 20 | 74f 85 | 73f 70 | 74f 75 |
| Ren. de Nap. | 90f | 90f 25 | 90f 10 | 90f 80 |
| — fin cour., | 90f | 91f | 90f | 91f |
| Emp. d'Esp. | 78f 1/2 | " | " | " |
| Rent. perp., | 63f 1/2 | " | " | " |
| Cortès, | 16f 1/4 | 16f | " | " |
| Emp. rom., | 90f 3/4 | " | " | " |
| Emp. belge, | 94f | " | " | " |
| Em. d'Haiti, | " | " | " | " |
| Act. de la b. | 1725f | " | " | " |
| Quat. cana., | 1125f | " | " | " |
| Caisse hyp., | 572f 50 | " | " | " |

COURS DES MARCHANDISES du 22.

| | |
|------------------------------------|-----------------|
| Colza, disp., | 96 |
| — Courant du mois, | 97 |
| — 2 derniers mois, | 99 |
| — 4 premiers mois, | 99 |
| — Lille, | " |
| — Voiture, | " |
| 3/6 disp., | 155 |
| — courant du mois, | 155 |
| — 2 derniers mois, | 155 |
| — 4 premiers mois 1834, | 147 50 |
| Café St-Domingue, | 27 1/4 à 27 3/4 |
| — Martinique, | 30 à 32 1/2 |
| — Moka, | 31 1/2 à 32 |
| Sucre brut, bonne 4 ^e , | 69 50 à 70 50 |
| Savon, les ordres, | 120 esc. 17 1/2 |
| — Dispon., | 120 18 1/2 |
| — 2 derniers mois, | 120 18 |
| — 6 prem. mois 1834, | 120 19 à 19 1/2 |

Anselme PETETIN.

Typographie de L. Boitel, quai Saint-Antoine, n. 36.